

ACHARNEMENT AU CREPS DE MONTPELLIER

Alors que nous alertons le Ministère depuis février 2022, lors des CSA Ministériels, lors des rendez-vous avec le Cabinet de la Ministre et lors d'échanges réguliers avec la Direction des Sports...la souffrance d'agents au CREPS ne s'arrête pas. Les risques psychosociaux ne font qu'empirer. En cause, une direction du CREPS sur les deux sites de Montpellier et de Font-Romeu qui continue d'adopter des pratiques d'encadrement toxiques et un "management par la peur". Les pressions hiérarchiques sont régulières, avec des propos déplacés voire diffamatoires, du dénigrement, des critiques permanentes ou des allusions dévalorisantes, des mises au placard, voire des pressions pour quitter le CREPS...Dernièrement, un agent contractuel exerçant depuis plus de 30 ans au CREPS a été exclu 6 mois du CREPS par le directeur sur des motifs fallacieux. Historique des dégâts :

Dès l'arrivée du directeur en 2019, il est constaté que la protection des agents Etat mais aussi Région n'est pas assurée convenablement. Le rapport d'inspection SST de décembre 2020 fait état de nombreux manquements en termes de protection des agents: méconnaissance des obligations liées à la prévention des risques au travail et non-applications des règles en la matière, un CHSCT dysfonctionnel (défaut de communication de documents au CHSCT et de compte-rendu du CHSCT, absence de travail avec les instances propres du Conseil Régional Occitanie)...Ces éléments avaient été dénoncés par les agents à plusieurs reprises, sans effet. Il aura fallu une inspection pour que des améliorations soient apportées.

Par ailleurs, le médecin de prévention relève dans son rapport sur l'année 2020 "un management très directif voire autoritaire" ainsi que des "réorganisations incomprises, changement de procédure brutal, modification profonde des missions, manque de cadre, manque de sens" qui provoquent la dégradation des conditions de travail. Ce médecin de prévention, contractuel, ne sera pas reconduit par le directeur.

En juin 2021 encore, le CHSCT fait également état de dysfonctionnements et du mal-être croissant des agents ("mal-être, démotivation, altération de la santé psychologique avec mise en place d'un suivi"), tensions internes...

L'ARACT, une organisation spécialisée dans l'amélioration des RPS est missionnée pour accompagner le CREPS. Elle va même relever dans ses travaux qu'il y a des manques « de personnels », « de soutien », « d'organisation et d'anticipation ». L'ARACT note aussi que la direction impose « des changements brutaux dans la façon de travailler » ou que les « pratiques managériales sont inadaptées ».

Récemment, nous relevons encore des tentatives d'intimidation vis-à-vis de représentants syndicaux et d'entrave syndicale. Il y a toujours une absence de travail entre les instances représentatives des personnels propres à la Région et celles du CREPS, avec un risque élevé de dégradation des conditions de travail en pleine année olympique.

En conclusion, au regard du nombre d'agents en situation de mal-être au travail, de la continuité des pratiques toxiques malveillantes ou du manque de moyens mettant en difficulté les agents, il est urgent que la Ministre Amélie Oudéa-Castéra et que la Présidente de Région Carole Delga prennent leurs responsabilités pour protéger les personnels.

Nous exigeons :

- **Le remplacement immédiat du directeur du CREPS de Montpellier et du directeur adjoint du site de Font-Romeu et la nomination d'une direction expérimentée et respectueuse des conditions de travail pour « reconstruire » ce CREPS**
- **Le respect des obligations des deux employeurs en matière de santé et de sécurité au travail ([Art L4121.1 du code du travail](#))**
- **La transmission du Rapport de l'Inspection Générale de 2022**

[CARTON ROUGE AU DIRECTEUR DU CREPS DE MONTPELLIER !](#) 4 fév 2022

Midilibre : [Montpellier : au Creps, le carton rouge adressé à la direction est remonté jusqu'au ministère des Sports](#) 12 fév 2022

France 3 régions : [Les CREPS de Montpellier et de Font-Romeu dans la tourmente](#) 27 avril 2022

[A 260 JOURS DES JOP DE PARIS 2024, LA MINISTRE DES SPORTS SE DÉSINTÉRESSE-T-ELLE À CE POINT DES PERSONNELS JS ?](#) 8 nov 2023